



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** **SC0639**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**  
H.B. Fuller, Isar-Rakoll, S.A.  
Estrada Nacional 13  
PT-4486-851 Mindelo - Vila do Conde  
+351 229 288 200  
EU-MSDS@hbfuller.com
- **Service chargé des renseignements :** Département de normalisation
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** +44 (0) 1235 239 670 (24 hours)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Repr. 2	H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
STOT SE 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT RE 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger**

			
GHS02	GHS07	GHS08	GHS09
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
n-hexane  
colophane
- **Mentions de danger**  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

### Nom du produit SC0639

(suite de la page 1)

H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### • Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

#### • 2.3 Autres dangers

#### • Résultats des évaluations PBT et vPvB

• **PBT**: Non applicable.• **vPvB**: Non applicable.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### • 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

• **Description** : Colle solvant base

#### • Composants contribuant aux dangers :

CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	25-50%
CAS: 8050-09-7 EINECS: 232-475-7 Reg.nr.: 01-2119480418-32-0000	colophane Skin Sens. 1, H317	5-10%
CAS: 96-37-7 EINECS: 202-503-2	méthylcyclopentane Flam. Liq. 2, H225	< 5%
CAS: 96-14-0 EINECS: 202-481-4	3-méthylpentane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	< 5%
CAS: 107-83-5 EINECS: 203-523-4	2-méthylpentane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	< 2,5%
CAS: 471-34-1 EINECS: 207-439-9	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	< 2,5%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370	0,5-1%

• **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

FR

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

Nom du produit SC0639

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Indications générales :**  
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.  
Amener les sujets à l'air frais
- **après inhalation :**  
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.  
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.  
Veiller à l'apport d'air frais
- **après contact avec la peau :**  
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**  
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :** Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction :**  
Brouillard d'eau  
Mousse  
Poudre d'extinction  
Dioxyde de carbone
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie
- **Autres indications**  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Veiller à une aération suffisante  
Tenir éloignées les sources d'incendie  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire  
Porter un vêtement personnel de protection
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.

(suite page 4)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

### Nom du produit SC0639

(suite de la page 3)

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines

• **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

Ne pas utiliser des outils qui peuvent provoquer l'ignition.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

• **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

• **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

Respecter les limites d'émission

Utiliser des appareils résistant aux solvants

Tenir hors de portée des enfants

Évitez le dégagement à l'environnement.

• **Préventions des incendies et des explosions :**

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans le fût métallique vidangé

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage :**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker dans un endroit frais.

Conserver dans un endroit frais, sec et protégé des rayons du soleil

• **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire

• **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

se référer à la réglementation locale et nationale

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

**Nom du produit SC0639**

(suite de la page 4)

### · 8.1 Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

##### 110-54-3 n-hexane

VME	Valeur à long terme: 72 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm R2
-----	----------------------------------------------------------

##### 96-14-0 3-méthylpentane

VME	Valeur à long terme: 1800 mg/m <sup>3</sup> , 500 ppm
-----	-------------------------------------------------------

##### 471-34-1 carbonate de calcium

VME	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup>
-----	-------------------------------------------

##### 67-56-1 méthanol

VME	Valeur momentanée: 1300 mg/m <sup>3</sup> , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
-----	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

### · 8.2 Contrôles de l'exposition

#### · Equipement de protection individuel :

#### · Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

#### · Protection respiratoire :

En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement

#### · Protection des mains :

Gants résistant aux solvants

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

#### · Matériau des gants Butylcaoutchouc

#### · Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

#### · Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques.

#### · Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### · Indications générales.

#### · Aspect:

Forme : liquide

Couleur : Amber

· Odeur : De type solvanté

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

Nom du produit SC0639

(suite de la page 5)

· <b>Modification d'état</b>	
Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	non déterminé
· <b>Point d'éclair :</b>	-18 °C
· <b>Inflammabilité (solide, gazeux) :</b>	Non applicable.
· <b>Température d'inflammation :</b>	
Température de décomposition :	Non déterminé.
· <b>Auto-inflammabilité :</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Danger d'explosion :</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· <b>Limites d'explosivité :</b>	
inférieure :	1,2 Vol %
supérieure :	7,4 Vol %
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	160 hPa
· <b>Densité à 20 °C:</b>	0,85 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative.</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur.</b>	Non déterminé.
· <b>Vitesse d'évaporation.</b>	Non déterminé.
· <b>l'eau :</b>	non ou peu miscible
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité :</b>	
dynamique à 20 °C:	45000 mPas
cinématique :	Non déterminé.
· <b>Teneur en solvants :</b>	
solvants organiques	39,4 %
Teneur en substances solides :	60,0 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Dégagement de gaz / vapeurs légèrement inflammables
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 7)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

### Nom du produit SC0639

(suite de la page 6)

- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**  
Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :**  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Indications toxicologiques complémentaires :** Possible risk of impaired male and female fertility.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Susceptible de nuire à la fertilité.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques :**
- **Remarque :** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**  
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**  
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
L'incinération sous conditions contrôlées et approuvées avec utilisation d'incinérateurs adaptés ou conçus pour la destruction des déchets chimiques dangereux, est la meilleure méthode de destruction.
- **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

(suite page 8)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

Nom du produit SC0639

(suite de la page 7)

- Emballages non nettoyés :
- Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.1 Numéro ONU</li> <li>· ADR, IMDG, IATA</li> </ul>	UN1133
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</li> <li>· ADR</li> <li>· IMDG</li> <li>· IATA</li> </ul>	1133 ADHÉSIFS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT ADHESIVES (HEXANES, HEXANES), MARINE POLLUTANT Adhesives
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport</li> <li>· ADR, IMDG, IATA</li> <li>· Classe</li> <li>· Étiquette</li> </ul>	3 Liquides inflammables. 3
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.4 Groupe d'emballage</li> <li>· ADR, IMDG, IATA</li> </ul>	III
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.5 Dangers pour l'environnement:</li> <li>· Polluant marin :</li> <li>· Marquage spécial (ADR):</li> </ul>	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : n-hexane Oui Signe conventionnel (poisson et arbre) Signe conventionnel (poisson et arbre)
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</li> <li>· Indice Kemler :</li> <li>· No EMS :</li> <li>· Stowage Category</li> </ul>	Attention: Liquides inflammables. 33 F-E,S-D A
<ul style="list-style-type: none"> <li>· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</li> </ul>	Non applicable.
<ul style="list-style-type: none"> <li>· Indications complémentaires de transport :</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>· ADR</li> <li>· Quantités limitées (LQ)</li> <li>· Quantités exceptées (EQ)</li> <li>· Catégorie de transport</li> <li>· Code de restriction en tunnels</li> <li>· Remarques :</li> </ul>	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml 3 D/E Viscous according to ADR § 2.2.3.1.4
<ul style="list-style-type: none"> <li>· IMDG</li> <li>· Limited quantities (LQ)</li> <li>· Excepted quantities (EQ)</li> </ul>	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

(suite page 9)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

**Nom du produit SC0639**

(suite de la page 8)

<ul style="list-style-type: none"> <li>·</li> <li>· <b>Remarques :</b></li> </ul>	Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml Viscous according to 2.3.2.3 of the IMDG code Paquet UN-examiné approprié prescrit.
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>IATA</b></li> <li>· <b>Remarques :</b></li> </ul>	Viscous according to IATA § 3.3.3.1 Paquet UN-examiné approprié prescrit.
<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b></li> </ul>	UN 1133 ADHÉSIFS, 3, III, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I méthanol**
- **Catégorie SEVESO**  
E2 Danger pour l'environnement aquatique  
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Prescriptions nationales :**
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **VOC (EU) in %:** 39,41 %
- **VOC (EU) in g/l:** 334,9 g/l
- **VOC(CH) in %:** 39,41 %
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances des différents composants du produit.

les données contenues dans cette fiche s'applique uniquement lorsque le produit est utilisé convenablement. Le produit n'est pas commercialisé pour d'autres applications que celles mentionnées. Une utilisation incorrecte peut provoquer des risques non mentionnés dans cette fiche. Ne pas utiliser le produit pour d'autres applications sans prendre conseil auprès du fabricant.

- **Phrases importantes**
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H331 Toxique par inhalation.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.

(suite page 10)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 06.04.2016

### Nom du produit SC0639

(suite de la page 9)

H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Service établissant la fiche technique** : Département de normalisation

• **Contact** : EU-MSDS@hbfuller.com

• **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Acute Tox. 3: Acute toxicity, Hazard Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1

Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

STOT SE 1: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 1

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2